

LA SITUATION SECURITAIRE ET HUMANITAIRE DANS L'EST DE LA RD CONGO

MAI 2022



Les conflits déplacent massivement les populations. Camp de Bunia, DRC. @John Wessels/Oxfam.

Dr. Patrick Kanyangara
Humanitarian and Advocacy Program Advisor

www.oxfam.org



RESUME

Depuis près de 30 ans la RD Congo vit au rythme de **conflits armés** alimentés par les clivages ethniques et communautaires avec des ramifications sous régionales, le pillage et la répartition inégale des ressources naturelles, la mauvaise gouvernance ainsi que l'incapacité de l'état à sécuriser le territoire national et à protéger sa population. Sans possibilité de dialoguer avec plus de 120 groupes armés non étatiques opérant en RD Congo, le gouvernement a décrété un état de siège tout en intensifiant les opérations militaires notamment dans les provinces de l'Ituri et du Nord-Kivu. Cependant, force est de constater que ces mesures n'ont donné aucun résultat car les conflits violents et les activités des groupes armés non-étatiques ont largement persisté provoquant la perte des vies humaines à majorité des civils et d'autres incidents de protection majeurs notamment les viols et autres Violences Basées sur le Genre.

Cette situation d'insécurité permanente génère ou prolonge des déplacements forcés de populations. En effet, de janvier à décembre 2021 plus de 2,7 millions de personnes en situation de déplacement interne en RD Congo ont été enregistrées. Le total de personnes déplacées internes en RDC est de près de 5,6 millions. Les femmes représentent 51% de cette population déplacée. Ces déplacements massifs de populations continuent également de créer des besoins multisectoriels aussi bien chez les personnes déplacées que chez les communautés hôtes. L'aperçu des besoins humanitaires de 2022 montre qu'en RD Congo, d'une manière générale, 27 millions de personnes sont dans le besoin d'une assistance humanitaire (soit le quart de la population totale du pays), dont 40,7% avec des besoins sévères, 10,5% avec des besoins critiques et 2,4% avec des besoins catastrophiques¹

Au-delà de la nécessité d'une réponse humanitaire urgente à tous ces besoins afin de sauver les vies humaines, ces personnes déplacées devraient bénéficier d'un soutien à la relance agricole d'urgence, à l'élevage de subsistance, à la pêche artisanale et/ou aux activités génératrices de revenu. Pour cela la communauté internationale d'une manière générale et le gouvernement Belge en particulier devraient :

- Continuer à assurer une aide humanitaire répondant aux besoins humanitaires actuels afin de sauver des vies, soulager les souffrances et préserver la dignité humaine pendant et après les crises sécuritaires et conflits armés répétés en RD Congo devrait rester une priorité sur l'agenda de l'aide humanitaire du gouvernement Belge :

¹ UNOCHA, *Plan de Réponse Humanitaire, République Démocratique du Congo, 2022*

- Adapter l'aide aux besoins humanitaires qui ne cessent d'augmenter. Il s'agira de contribuer d'une manière significative au budget de 1,8 milliard nécessaire pour couvrir les besoins humanitaires de 8,8 millions de personnes les plus vulnérables ciblées par le Plan de Réponse Humanitaire pour la RD Congo en 2022. Sachant que 27 millions de personnes ont besoin d'aide humanitaire pour survivre notamment à l'Est du pays.²
- Appuyer techniquement et financièrement les mécanismes et processus nationaux mis en place pour s'attaquer aux causes profondes des conflit en RD Congo notamment l'Est du pays



Site de Mwaka, 1km de la ville de Kalémie, chef-lieu de la province du Tanganyika, RDC.
@ Arlette Bashizi/Oxfam.

² UNOCHA, *Plan de Réponse Humanitaire, République Démocratique du Congo, 2022*

1. CONTEXTE GLOBAL

La République démocratique du Congo (RDC) demeure le lieu de l'une des crises humanitaires les plus complexes et prolongées au monde. Si la situation est restée relativement stable ou s'est améliorée dans certaines régions en 2021, les conflits armés et les catastrophes naturelles continuent de provoquer des mouvements de population importants dans l'est du pays ainsi que de nombreux incidents de protection, en particulier dans les provinces du Nord-Kivu, Sud-Kivu et de l'Ituri. La RDC reste à la 5^{ème} place sur 179 pays dans le classement des Etats fragiles en 2021 (soit au même rang depuis 2019), avec une dégradation de certains indicateurs liés à la légitimité de l'Etat, aux droits de l'homme, aux revendications des groupes sociaux, et au fractionnement des élites³.

Depuis le début l'année 2021, plus de 2,7 millions de personnes se sont déplacées à l'intérieur du pays. Le total de personnes déplacées internes (PDI) en RDC est de près de 5,6 millions (dont 4,9 millions dans les 3 provinces de l'Ituri et des deux Kivu)⁴. Les femmes représentent 51% de cette population déplacée. L'Ituri et le Sud-Kivu sont les provinces ayant accueilli le plus grand nombre de personnes retournées au cours des 3 derniers mois (de janvier à mars 2022). Plus de 80% des déplacements sont dus à des attaques et affrontements armés. 95% de ces PDIs sont hébergés dans des familles d'accueil (5,3 millions) et seules 5% sont localisées dans les sites de déplacés (275,000).

À ce jour (avril 2022) plus de 120 groupes armés sont actifs dans l'est du pays. Dans les provinces de l'est, la situation reste particulièrement volatile et cyclique, ce qui a un impact considérable sur l'insécurité alimentaire qui est élevée pour des millions de personnes. Les statistiques relevées entre septembre et décembre 2021 montrent qu'environ 27 millions de personnes connaissant des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë, dont environ 6,1 millions connaissent des niveaux critiques d'insécurité alimentaire aiguë. Il s'agit du plus grand nombre de personnes au monde confrontées à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë⁵.

Sur le plan sécuritaire, en raison de ces conflits de longue durée et de l'insuffisance de l'efficacité et de l'accessibilité aux services publics, les communautés de la partie orientale du pays sont non seulement quotidiennement confrontées à des risques de faim mais également de violence et de protection sans pouvoir répondre à leurs besoins fondamentaux. Il arrive souvent que des groupes armés fragmentés empêchent les civils d'accéder à leurs champs. Les conflits sont donc, avec les pénuries alimentaires, également l'une des principales causes et conséquences des vulnérabilités en matière de protection. Les conflits armés et les violences ciblées contre les civils persistent

« Depuis le début l'année 2021, plus de 2,7 millions de personnes se sont déplacées à l'intérieur du pays. Le total de personnes déplacées internes (PDI) en RDC est de près de 5,6 millions (dont 4,9 millions dans les 3 provinces de l'Ituri et des deux Kivu)¹. Les femmes représentent 51% de cette population déplacée »

³ Fund for Peace, Fragile states Index: Country dashboard DRC, 2021,

⁴ République Démocratique du Congo, Personnes déplacées internes et retournées, OCHA, novembre 2021

⁵ Analyse de l'insécurité alimentaire aiguë et de la malnutrition aiguë de l'IPC, novembre 2021

<https://reliefweb.int/report/democratic-republic-congo/analyse-de-lins-curit-alimentaire-aigu-et-de-la-malnutrition-aigu>

dans cette partie du pays, de même que les violences intercommunautaires, malgré l'état de siège au Nord-Kivu et en Ituri, en place depuis le 6 mai 2021.

Sur le plan politique, l'année 2021 a été principalement marquée par la fin de la coalition Cap pour le changement (CACH) - Front commun pour le Congo (FCC) au pouvoir depuis 2019. C'est aussi au cours de cette année 2021 que les accords-cadres non explicités qui prévoient l'entrée des troupes étrangères sur le sol congolais dans le but de traquer et mettre fin aux différents mouvements rebelles actifs dans la partie orientale du pays ont été signés. Cela s'est traduit par la présence des troupes ougandaises et kényanes dans le territoire de Beni et la province de l'Ituri et burundaises dans les Hauts-Plateaux au Sud-Kivu.⁶ L'année 2021 a également été marquée par la mise en place d'un programme d'action du nouveau gouvernement comprenant notamment la déclaration de l'état de siège dans les provinces de l'est du pays touchées par des conflits ; la mise en place d'un programme de désarmement, démobilisation, réinsertion communautaire et stabilisation qui exclut l'intégration dans l'armée ou la police ; la mise en œuvre de réformes du secteur de la sécurité, de la justice et de l'administration, ainsi que de réformes constitutionnelles consensuelles ; et l'annonce d'élections locales et nationales en 2023.

Au niveau socio-économique, la majorité de la population continue de faire face à la pauvreté et à de fortes inégalités en dépit d'une croissance économique toujours portée par le secteur minier.

Depuis 2020, les restrictions imposées en réponse à la pandémie de COVID-19 continuent d'exercer un effet sur l'économie locale et sur les niveaux de vulnérabilité des populations. En 2021, les conséquences de la pandémie se sont répercutées sur la capacité de la population à accéder aux biens de première nécessité, plus particulièrement dans un contexte où les difficultés d'approvisionnement, en particulier en zones frontalières, ont entraîné une hausse des prix sur les marchés locaux.

Tous ces éléments contextuels sont à la fois des facteurs sous-jacents et aggravants de la crise humanitaire dans la partie est de la RD Congo.

⁶ ONU, Rapport S/2021/587 du Secrétaire général des Nations Unies : Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (du 19 mars au 18 juin 2021), juin 2021 : <https://undocs.org/fr/S/2021/587>

2. CHANGEMENT DANS LE CONTEXTE DEPUIS LA DECLARATION DE L'ETAT DE SIEGE

Malgré l'intensification des opérations militaires des forces congolaises depuis la déclaration de l'état de siège le 6 mai 2021 dans les provinces de l'Ituri et du Nord-Kivu et les initiatives de démobilisation et désarmement en cours, les conflits et les activités des groupes armés non-étatiques ont largement persisté, générant ou prolongeant ainsi des mouvements de population et provoquant des incidents de protection majeurs.

Selon un rapport paru en février 2021, quelques 122 groupes armés sont toujours actifs au Nord-Kivu, Sud-Kivu, Ituri et Tanganyika⁷. Les violences armées et intercommunautaires ont persisté, ou se sont même aggravées dans certaines zones de conflit des provinces de l'est de la RDC. Plusieurs embuscades ont été rapportées, entre autres sur la route Beni – Kasindi, vers la frontière avec l'Ouganda et sur la route Beni- province de l'Ituri, malgré les convois militarisés de la MONUSCO et de la FARDC, ainsi que des attaques dans les camps des personnes déplacées internes (PDI), provoquant plusieurs morts, blessés, pillages de biens et matériels, incendies des véhicules et motos, prises d'otages et sabotages des centres de santé. Les individus armés et les groupes rebelles s'en prennent souvent aux populations civiles, aussi bien dans les zones rurales que dans les localités périphériques des grandes agglomérations.

Entre janvier et juin 2021, au moins 6 civils étaient tués par jour. Entre l'entrée en vigueur de l'état de siège le 6 mai et le 10 septembre, divers groupes armés – dont certains restent non-identifiés – ont tué au moins 672 civils et les forces de sécurité congolaises ont tué 67 autres civils, dans les provinces de l'Ituri et du Nord-Kivu.⁸

Dans la partie nord de la province du Nord Kivu, la situation sécuritaire s'est détériorée en raison de l'augmentation de l'activité des groupes armés, touchant durement les populations, alimentant également des mouvements sociaux et accentuant les tensions intercommunautaires. Malgré les opérations militaires en cours, un groupe armé (ADF), considéré comme terroriste par les autorités congolaises, a multiplié les attaques contre les civils dans le territoire de Beni. Au mois d'avril 2021, des manifestations de groupes de pression et de mouvements de citoyens - dont certaines violentes - ont dénoncé l'insuffisance perçue de la réponse du gouvernement et des FARDC à l'insécurité (éradication des groupes armés, inefficacités aux fronts, etc.) et ont exigé le départ de la MONUSCO et des Agences des Nations Unies et parfois même des acteurs humanitaires internationaux à Beni et Butembo. L'arrêt temporaire des activités sociales et économiques provoqué par les troubles a accentué les tensions intercommunautaires et impacté les interventions humanitaires. Alors que certains éléments des groupes armés se sont rendus suite à la déclaration de l'état de siège, d'autres ont intensifié leurs attaques contre les civils au travers des variations des modes opératoires, dont l'utilisation d'armes causant

⁷ Congo Research Group, Baromètre sécuritaire du Kivu : la cartographie des groupes armés dans l'est du Congo, février 2021 : <https://kivusecurity.nyc3.digitaloceanspaces.com/reports/39/2021%20KST%20rapport%20FR>

⁸ Données recueillies par le Baromètre sécuritaire du Kivu, une initiative conjointe de Human Rights Watch et du Groupe d'étude sur le Congo

un impact indiscriminé pour les populations, comme par exemple l'utilisation d'engins explosifs improvisés.

Entre janvier et septembre 2021, plus de 15 attaques contre la population civile - attribuées aux présumés ADF (Allied Democratic Forces) et groupes Mai Mai - ont eu lieu dans les villages de Mwenda, Bulongo, Kisima, Makisabo, Mangina, Kainama, Kitsimba, Kikingi et Kalunguta, respectivement au nord, à l'est, à l'ouest et au sud du territoire de Beni. Du 1er août 2021 à décembre 2021, les attaques des ADF-Nalu se sont multipliées en territoires de Beni (Nord-Kivu), d'Irumu et de Mambasa (Ituri), suivies de violences accrues sur la population civile caractérisées par des tueries, du pillage des biens, des enlèvements de civils et l'incendie de véhicules, de maisons ainsi que d'infrastructures publiques. En décembre 2021 plus de 10 bombes piégées ont été identifiées dans le territoire de Beni. Une bombe a explosé et a fait d'importants dégâts le 25 décembre 2021 dans un lieu public (en ville de Beni sur le boulevard Nyamwisi, au restaurant Inbox), pendant la célébration de la fête de Noël, faisant 8 morts et 20 blessés aux côtés des dégâts matériels, selon les sources militaires.

En date du 1er février 2022, en province de l'Ituri, une attaque par les milices de la Coopérative pour le développement du Congo (CODECO) a eu lieu, visant le site d'accueil pour personnes déplacées de Savo, sur le territoire de Djugu. Au moins 58 personnes, dont plus d'une douzaine d'enfants, ont été tuées et 36 autres blessées lors de l'attaque. La cheffe de la Mission des Nations Unies en RDC (MONUSCO), Bintou Keita, a condamné cette attaque avec la plus grande fermeté⁹.

Entre janvier et septembre 2021, 74 275 cas de violences basées sur le genre (VBG) ont été notifiés, soit une augmentation de 73% par rapport à la même période en 2020.¹⁰ Les femmes et les filles sont majoritairement touchées (94% des cas). Pendant cette même période, 1 540 violations graves des droits des enfants en temps de conflit armé ont été documentées, ce qui continue de montrer que les enfants sont particulièrement affectés par ces conflits.

Depuis que l'état de siège a été instauré, il a été prolongé douze fois consécutives par le Parlement, dont la dernière en novembre 2021 en l'absence des élus du Nord-Kivu et Ituri, à la suite de leur contestation de cette mesure d'Etat de siège qu'ils considèrent sans impact. Les principales implications de l'état de siège se focalisent de plus en plus sur le transfert de compétences des autorités civiles aux autorités militaires et policières, l'élargissement des compétences des juridictions militaires, la restriction de certaines libertés et droits fondamentaux et la suspension des immunités de poursuite dont jouissent certaines personnes en raison de leur statut (par exemple les députés provinciaux) ainsi que les traques de certains membres de groupes de pression (Veranda, Mutshanga, la Lucha, etc.).

Depuis le 1er novembre, ces groupes de pression continuent à protester contre le maintien de cette mesure qui ne produit pas, selon eux, les résultats escomptés sur le terrain. Ils réclament du gouvernement un plan de sortie de

« Entre janvier et septembre 2021, 74 275 cas de violences basées sur le genre (VBG) ont été notifiés, soit une augmentation de 73% par rapport à la même période en 2020. Les femmes et les filles sont majoritairement touchées (94% des cas) »

⁹ <https://www.radiokapi.net/2022/02/02/emissions/magazine-un/la-monusco-condamne-cette-horrible-attaque-contre-des-personnes>

¹⁰ Cycle de programme humanitaire 2022

l'état de siège et la démission du ministre de la Défense, Mr Gilbert Kabanda Kurhenga, ainsi que celle des deux gouverneurs militaires des provinces concernées. Au sein de la société civile, on réclame également la levée de l'état de siège. Selon les militants du mouvement citoyen la Lutte pour le Changement (la Lucha), "l'état de siège n'a servi à rien pendant les six derniers mois et il n'y a aucun impact sur le terrain qui atteste de son efficacité. Sur le plan sécuritaire, il n'y a aucune rébellion qui est neutralisée"¹¹. Par contre, les autorités utilisent l'état de siège pour restreindre considérablement les libertés fondamentales d'expression et d'association.

Des récents développements comme le rapport de la Commission défense et sécurité, la rencontre entre le président Félix Tshisekedi et des députés du Nord-Kivu et de l'Ituri, l'envoi d'une délégation de députés sur le terrain aux côtés du ministre de la Défense pour « évaluer » l'état de siège ou encore l'accord de principe du gouvernement pour l'implication des troupes ougandaises dans des combats contre les rebelles des Forces démocratiques alliées (ADF) auront sans doute une incidence sur le vote des députés lors de prochaines prorogations de cette mesure exceptionnelle¹².

Les autorités congolaises (locales et nationales), avec l'assistance de la MONUSCO, devraient adopter des mesures pour rétablir la confiance avec les populations civiles en renforçant notamment les réseaux d'alerte précoce des incidents de sécurité et en consultant les communautés et les organisations de la société civile sur les besoins de protection. Les autorités devraient prendre toutes les mesures possibles pour assurer une protection totale aux civils, en répondant notamment rapidement à ceux qui les informent courageusement des activités et mouvements des groupes armés.

Dans le territoire et la ville de Beni, un comité de liaison a été créé dans le souci de renforcer la collaboration entre les organisations humanitaires et les autorités. Ce comité se présente sous forme d'une plateforme composée des humanitaires nationaux et internationaux, de la Police Nationale Congolaise (PNC), des FARDC, de la MONUSCO, de la société civile, de l'Administrateur du territoire, etc. qui permet un échange d'informations sur les problèmes affectant l'accès humanitaire et la protection afin d'améliorer la coordination entre les humanitaires et les autorités locales. Les objectifs visés sont les suivants : i) échanger les informations humanitaires pour l'efficacité des actions communes et individuelles de tous - les autorités et les acteurs humanitaires - ceux qui sont impliqués dans l'action humanitaire et dans la protection des civils ; ii) échanger les informations sécuritaires, d'accès humanitaire et de protection, afin d'évaluer les conditions d'intervention et de faisabilité des actions humanitaires ; iii) améliorer la sensibilisation de tous les acteurs, les autorités d'une part et les humanitaires de l'autre part, sur l'obligation du respect des principes relatifs à l'intervention humanitaire ; iv) favoriser les contacts réguliers et occasionnels afin de créer une synergie des efforts et les succès des actions humanitaires.

¹¹ <https://www.bbc.com/afrique>

¹² Rapport sur l'état de siège en RDC : ce qui préoccupe les députés, novembre 2021, <https://talatala.cd/eclairage/28/>

3. CAUSES PROBABLES DE LA PERPETUATION DE LA VIOLENCE

La perpétuation de la violence dans l'est de la République démocratique du Congo peut être déroutante tant elle est complexe : abondance de factions armées, multiples griefs à l'origine

des différents conflits — qu'ils soient de nature politique, financière ou ethnique, locale, nationale ou transfrontalière. La partie orientale est l'épicentre de la guerre en RDC, et c'est encore là que persistent aujourd'hui les obstacles les plus redoutables à la stabilité du pays.

Depuis 1998, les groupes armés se multiplient au Nord-Kivu. Leur présence se prolonge actuellement en Ituri. Ces groupes se nourrissent de trois sources d'instabilité : locale, régionale et nationale. L'État congolais est vétuste et a tendance à privilégier les intérêts privés. Il n'y règne ni la primauté du droit propice à garantir le respect des droits de propriété, ni la force de loi qui permettrait de réprimer les rivaux armés. Cette faiblesse renforce l'idée selon laquelle le recours à la force armée représente le seul moyen de protéger les biens et les libertés individuelles.

Cette violence a exacerbé les tensions entre les communautés locales, et elle a plus spécifiquement provoqué une division entre les groupes dits autochtones, c'est à dire les communautés dont la présence est la plus solidement établie. La plupart des combats qui ont lieu aujourd'hui sont la conséquence directe de ce clivage, endurci par deux décennies de tueries entre les différentes parties.

L'évolution du contexte politique est un autre facteur de risques à prendre en compte pour cette année 2022. Aux vues de la situation actuelle caractérisée par des tensions autour de la composition de la Commission nationale électorale indépendante (CENI), les arrestations dans les rangs des opposants comme des groupes de pression et l'approche des élections générales prévues en 2023, des manifestations plus fréquentes pourraient se tenir et déboucher sur des confrontations sociales. Par ailleurs, les dimensions ethniques de certaines crises risquent d'être renforcées et possiblement manipulées, par exemple, au travers de discours polarisants notamment dans les provinces du Nord-Kivu, Sud-Kivu et de l'Ituri.

Ces violences, souvent aggravées par des discours de haine, sont la conséquence des activités des groupes armés, d'affrontements entre groupes armés et FARDC ou d'opérations militaires et de l'absence ou de la faible présence de l'Etat dans certaines zones. Le contrôle du pouvoir politique et coutumier ou des ressources naturelles est souvent au cœur de ces conflits.

Les dimensions ethniques de certaines crises risquent d'être renforcées lors de la campagne électorale de 2023 et possiblement manipulées, par exemple, au travers de discours polarisants notamment dans les provinces du Nord-Kivu, Sud-Kivu et de l'Ituri.

4. BESOINS HUMANITAIRES

De janvier à décembre 2021 plus de 2,7 millions de personnes en situation de déplacement interne en RD Congo ont été enregistrées. Le total de personnes déplacées internes en RDC est de près de 5,6 millions. Les femmes représentent 51% de cette population déplacée.

Les données recueillies en janvier 2022 montrent que dans la seule province de l'Ituri par exemple, le nombre total de personnes déplacées internes est estimé à 1.765.094 soit environ 31% de la population totale ; 1 091 597 personnes déplacées ont regagné leur village d'origine dans ces trois dernières années. Concernant la province du Nord Kivu, la Commission Mouvement de populations de OCHA a enregistré 1 907 028 personnes déplacées interne, 988 129 personnes retournées¹³.

Ces déplacements massifs de populations, essentiellement causés par l'insécurité et les conflits armés, continuent également de créer des besoins multisectoriels aussi bien chez les déplacés que chez les communautés hôtes. En effet, l'aperçu des besoins humanitaires de 2022 montre qu'en RD Congo, d'une manière générale, 27 millions de personnes sont dans le besoin (soit le quart de la population totale du pays), dont 40,7% avec des besoins sévères, 10,5% avec des besoins critiques et 2,4% avec des besoins catastrophiques. Une analyse de ces besoins humanitaires par secteur démontre que :

6,6 millions de personnes dont 50,8% de femmes, 49,9% d'enfants et 15% de personnes handicapées sont dans le besoin en eau, hygiène et assainissement. 31% de ces besoins sont sévères, 40% critiques et 29 % sont jugés catastrophiques.

6,1 millions de personnes sont dans le besoin de nourriture en quantité et qualité (nutrition) dont 50,8 % de femmes, 74,2% d'enfants 15 % personnes handicapées. 82% de ces besoins en nutrition sont sévères et 18% sont critiques
8,9 millions de personnes sont dans le besoin de services et soins de santé dont 50,8 % de femmes, 49,9 d'enfants et 15% de personnes handicapées. 55% de soins besoins en soins de santé sont sévères, 28% sont critiques et 17% sont catastrophiques,

27 millions de personnes sont en insécurité alimentaire dont 50,8 de femmes, 49,9 d'enfants et 15% de personnes handicapées. 13% de personnes sont en insécurité alimentaire modérée, 78% sévère tandis que 9 % sont situation d'insécurité alimentaire critique

9,2 millions de personnes ont besoin de protection dont 50,8 de femmes, 49,9 d'enfants et 15% de personnes handicapées. 23 % de ces besoins en protection sont sévères, 26% sont critiques et 51% besoins de protection sont catastrophiques.

6,9 millions de personnes se trouvent dans le besoin d'abris et articles ménagers considéré comme sévère pour 8%, critique pour 2% et catastrophique pour 85%.

« 27 millions de personnes sont dans le besoin d'une assistance humanitaire (soit le quart de la population totale du pays) 80% de ces besoins multisectoriels sont éprouvés par des personnes déplacées et les populations d'accueil des provinces les plus affectées par les conflits violents de l'Ituri, Nord Kivu et Sud Kivu »

¹³ OCHA République Démocratique du Congo. Note d'informations humanitaire pour la province du Nord-Kivu
23 février 2022

2,1 millions de personnes ont besoins d'éducation formelle dont 50,8% de femmes, 98% d'enfants 2% d'enseignants et 15% de personnes handicapés. 8% de ces besoins en éducation sont sévère, 2% sont critique tandis que 90% sont considérés comme catastrophiques¹⁴

Il est essentiel de noter que plus de 80% de ces besoins humanitaires multisectoriels sont éprouvés pas les populations déplacées et les communautés d'accueil des provinces les plus affectées par l'insécurité et les conflits armées de l'Est de la RD Congo notamment l'Ituri, le Nord Kivu, le Sud Kivu et la Tanganyika.

Au-delà de la nécessité d'une réponse humanitaire urgente à tous ces besoins afin de sauver les vies humaines, ces personnes déplacées devraient bénéficier d'un soutien à la relance agricole d'urgence, à l'élevage de subsistance, à la pêche artisanale et/ou aux activités génératrices de revenu. Pour cela, il est essentiel d'assurer aux ménages déplacés un accès sécurisé à des terres arables, à l'eau et aux marchés afin de restaurer leurs capacités à subvenir à leurs besoins vitaux.

Les familles d'accueil ont besoin d'un soutien pour répondre à leur vulnérabilité induite par l'accueil des personnes déplacées. Le renforcement des services de base et autres infrastructures (les services d'eau, hygiène et assainissement, de santé et d'éducation au sein de la communauté) doit se poursuivre pour assurer à l'ensemble des communautés des conditions de vie dignes et un accès équitable aux services essentiels pour tous.

Les personnes retournées dans les zones d'origines, relocalisées ou intégrées localement depuis entre 7 et 12 mois ont encore besoin d'un soutien afin de leur assurer des conditions dignes, sécurisées et durables. Il s'agit du soutien au rétablissement et au développement de services sociaux de base et/ou infrastructures essentielles et la relance économique. Il est notamment important d'assurer leur protection et le respect de leurs droits fondamentaux.

Alors que les besoins augmentent, l'assistance et le financement humanitaire restent insuffisants. Le gouvernement de la RD Congo doit jouer son rôle et répondre aux besoins des populations ; il doit garantir l'égalité des chances et la sécurité. Les communautés, les jeunes, les femmes et les plus vulnérables doivent être au centre de toutes les réponses pour améliorer la résilience, faire entendre leur voix et s'impliquer dans l'élaboration de solutions durables à l'insécurité alimentaire et de mécanismes de protection.

Face à cette situation, les acteurs humanitaires en appui à l'autorité, notamment Oxfam, se sont mobilisés pour apporter une assistance aux personnes vulnérables à travers des distributions directes de vivres, d'articles ménagers essentiels, des constructions d'abris d'urgence et des aménagements de sources d'eau et de toilettes. En outre quelques projets de résilience ont été développés dans le but de doter les acteurs humanitaires locaux des capacités nécessaires,

« Au-delà de la nécessité d'une réponse humanitaire urgente à tous ces besoins afin de sauver les vies humaines, ces personnes déplacées devraient bénéficier d'un soutien à la relance agricole d'urgence, à l'élevage de subsistance, à la pêche artisanale et/ou aux activités génératrices de revenu »

¹⁴ HNO_2022_drc_20211222vf.pdf (reliefweb.int). Aperçu des besoins humanitaires République Démocratique du Congo,

comme les mesures de mitigation, afin de jouer des rôles de premier plan dans cette crise.

Cependant, les organisations humanitaires, notamment Oxfam, restent confrontées aux différents contraintes et obstacles qui souvent rendent l'assistance humanitaire difficile et parfois impossible.

5. CONTRAINTES D'ACCES HUMANITAIRE :

5.1 Contraintes liées à l'insécurité

L'accès humanitaire à l'ensemble des populations dans le besoin demeure une problématique majeure en RDC. Les opérations des acteurs humanitaires restent limitées ou entravées en raison de l'insécurité, du manque d'infrastructures et de l'enclavement de certaines zones du pays ainsi que d'obstacles administratifs. La persistance des violences affectant les acteurs humanitaires reste préoccupante. En effet, depuis janvier 2022, 41 incidents sécuritaires affectant directement les personnels ou biens humanitaires ont été notifiés. 4 travailleurs humanitaires ont été tués, 6 enlevés, 1 blessé.

Citons en exemple le territoire de Beni. Il est subdivisé en quatre principaux axes, à savoir :



Axe Beni ville-Eringeti, situé au nord, à la limite avec le Territoire d'Irumu en Ituri

Axe Beni ville-Kasindi, situé à l'est, à la limite avec l'Ouganda

Axe Beni ville-Mangina, situé à l'ouest, à la limite

avec le Territoire de Mambasa en province de l'Ituri

Axe Beni ville-Butembo- Kanyabanynga, situé au sud du territoire de Beni et Lubero.

Mises à part les entités érigées le long des routes principales, la majorité des aires de santé situées sur les axes secondaires sont par moment en proie à l'insécurité, ce qui réduit souvent la mobilité des organisations humanitaires sur le terrain et empêche leurs équipes d'apporter une aide aux personnes vulnérables localisées dans ces zones. Les aires de santé les plus affectées sont localisées dans les zones de santé d'Oicha, Kamango et Mutwanga.

Une autre contrainte est liée au fait que, dans certains cas et selon la situation sécuritaire le terrain, les organisations sont obligées d'utiliser des escortes armées, ce qui va à l'encontre des principes humanitaires fondamentaux et peut avoir des conséquences immédiates et dans le long terme en matière d'accès humanitaire. Une assistance humanitaire dépendante des escortes

armées ne serait pas efficace pour couvrir tous les déplacements d'une organisation humanitaire et garantir la mise en œuvre des activités, ce qui aura un impact sur les populations affectées.

5.2 Contraintes liées à l'insuffisance de financement pour le projet transitoire (vers le Nexus) :

Tout en remerciant les bailleurs de fonds qui appuient régulièrement les organisations humanitaires dans le cadre des urgences à l'est de la RDC, notamment la DGD et la DG ECHO, il est essentiel de souligner le fait que l'ampleur des besoins humanitaires par exemple en territoire de Beni et Lubero requiert des ressources supplémentaires. Les populations et structures locales de développement ont le sentiment qu'elles ont été abandonnées après la réponse à l'Ebola. Ceci constitue une opportunité et un devoir pour nous, Oxfam, de relayer ce plaidoyer pour la mobilisation de plus de ressources pour mieux répondre aux besoins humanitaires de ces milliers de personnes.

Oxfam et ses partenaires humanitaires sont amenés à faire des propositions d'activités de stabilisation ou de pérennisation. Dans le Plan de Réponse Humanitaire, le Nexus (humanitaire-développement-paix) a été pris en compte, et la province du Nord Kivu est une province pilote en RDC en matière de Nexus. Cependant son opérationnalisation reste à être renforcée pour favoriser une synergie entre les opérations d'aide d'urgence, les programmes de développement et de paix. Par exemple, force est de constater que ce Plan de Réponse Humanitaire 2022 pour la RD Congo ne prévoit aucun budget spécifique pour financer les projets/programmes répondant aux besoins humanitaires tout en préparant la transition vers la résilience et le développement des bénéficiaires et qui, en même temps, s'attaquent aux causes profondes des conflits pour reconstruire et consolider la paix¹⁵. A cet effet, nous sollicitons votre appui pour mobiliser les fonds au niveau central pour une complémentarité d'actions et éviter d'avoir des projets à caractère d'urgence seulement dans une zone caractérisée par des crises prolongées.

6. RECOMMANDATIONS

Au gouvernement belge

Une aide humanitaire répondant aux besoins humanitaires actuels :

Sauver des vies, soulager les souffrances et préserver la dignité humaine pendant et après les crises sécuritaires et conflits armés répétés en RD Congo devrait rester une priorité sur l'agenda de l'aide humanitaire du gouvernement Belge. Pour cela il devrait :

Adapter son aide aux besoins humanitaires qui ne cessent d'augmenter.

« La Belgique devrait contribuer d'une manière significative au budget de 1,8 milliard de dollars nécessaire pour couvrir les besoins humanitaires urgents de 8,8 millions de personnes les plus vulnérables à l'Est de la RD Congo »

¹⁵ UNOCHA, Plan de Réponse Humanitaire, République Démocratique du Congo, 2022

Il s'agira de contribuer d'une manière significative au budget de 1,8 milliard nécessaire pour couvrir les besoins humanitaires de 8,8 millions de personnes les plus vulnérables ciblées par le Plan de Réponse Humanitaire pour la RD Congo en 2022. Sachant que 27 millions de personnes ont besoin d'aide humanitaire pour survivre notamment à l'Est du pays.¹⁶

Jouer le rôle de coordination et de mobilisation de tous les donateurs au sein des institutions et des gouvernements de l'Union européenne afin qu'ils respectent leurs engagements pour la RDC et augmentent l'aide humanitaire tout en soutenant les mécanismes de consolidation de la paix en place visant les causes profondes des conflits.

Efforts de paix :

Le gouvernement belge devrait, d'une manière directe et active :

Soutenir les autorités nationales et provinciales à développer des feuilles de route pour la paix pour chaque conflit en cours. Ces feuilles de route pour la paix doivent être :

- a) Conçues de manière inclusive sur la base de consultations avec les communautés - y compris les femmes et les jeunes, les OSC locales et les experts - ainsi que sur une analyse approfondie et complète du conflit,
- b) Orientée vers les résultats, en suivant des repères et des calendriers clairs, y compris des actions urgentes et à plus long terme.

Soutien au développement des services essentiels

La Belgique devrait :

Veiller à ce que les feuilles de route provinciales pour la paix soient liées à des plans visant à soutenir le développement de services publics essentiels autonomes, neutres et responsables, capables de répondre également aux besoins spécifiques des plus vulnérables, notamment les femmes, les enfants, les handicapés et les personnes âgées.

Soutien à la réforme du secteur de la sécurité (RSS)

La Belgique devrait :

Coordonner et continuer à appuyer techniquement et financièrement les principaux partenaires de la RDC dans le domaine de la réforme du secteur de la sécurité. Ceux-ci devraient convenir d'une approche commune et bien coordonnée de la RSS, dont le développement et la mise en œuvre sont appropriés et dirigés par le gouvernement de la RD Congo, y compris la société civile et, au niveau local et es communautés. Cette approche devrait :

- a) Donner la priorité à des réformes clés axées sur les résultats autour de mécanismes de responsabilité efficaces et sûrs entre les populations et les forces de sécurité,
- b) S'attaquer à l'impunité à tous les niveaux, traiter les causes structurelles des abus quasi systématiques, et assurer une formation efficace et le respect du droit international humanitaire et des droits de l'homme.

¹⁶ *Ibidem*

c) Se fonder sur l'apprentissage conjoint de décennies de RSS passées et notamment sur le fait que la RSS ne fonctionnera pas si les autorités de la RDC ne se l'approprient pas.

Au gouvernement belge, à l'Union Européenne et aux Nations Unies

Protection des Populations Civiles

La Belgique en collaboration avec l'Union Européenne et le Bureau de liaison des Nations Unies pour la paix et la sécurité basé à Bruxelles devraient :

Faire un suivi accru et suggérer/prendre des mesures pour augmenter l'efficacité des forces de sécurité congolaise et de la MONUSCO quant à la protection de toutes les populations civiles.

S'assurer que les troupes déployées sont bien formées et respectent pleinement le droit international humanitaire et des droits de l'homme.

Aider le gouvernement de la RD Congo à former les troupes congolaises qui combleront le vide laissé par la MONUSCO en assurant la sécurité et la protection des civils après la fin de son mandat programmé le 20 décembre 2022¹⁷.

Appuyer techniquement et financièrement le suivi et l'investigation systématique par les agences internationales existantes en RDC des nouveaux conflits et des conflits majeurs en cours. Cela devrait inclure le soutien au Groupe d'experts pour le Congo afin d'examiner l'origine des armes utilisées dans le conflit Sud Kivu, Nord Kivu et en Ituri et les liens possibles entre l'extraction des ressources dans ces provinces et les conflits actuels.

¹⁷ Conseil de sécurité des Nations Unies, La [résolution 2612](#), Décembre 2021/ monusco.unmissions.org/république-démocratique-du-Congo